



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 06.03.2009 L'an deux mille neuf et le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr BOUDES, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents: Mr DELPOUX, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF, DELBES, Mme RAHOU.

N° 09/37 **Secrétaire** : Mme BORIES.
Objet de la délibération _____

Rapporteur : Monsieur Boudes

AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2008 du budget principal se décomposent ainsi :

	Section d'investissement	
	Résultat reporté 2007	- 498 470,71 €
	Résultat de l'exercice 2008	+ 169 927,19 €
<i>Adopté à l'unanimité</i>	Résultat de clôture	- 328 543,52 €
	Solde des restes à réaliser	- 399 836,50 €
	Besoin de financement	728 380,02 €
	Section de fonctionnement	
	Résultat reporté 2007	1 010 547,45 €
	Résultat de l'exercice 2008	808 860,42 €
	Résultat de clôture	1 819 407,87 €

Au vu des résultats, il est proposé d'affecter une partie de l'excédent d'exploitation, soit 728 380,02 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter une partie de l'excédent de clôture de la section d'exploitation, soit 728 380,02 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

DIT que cette somme sera reprise au budget primitif 2009 à l'article 1068 "autres réserves" de la section d'investissement.

DIT que le solde de l'excédent, soit 1 091 027,87 € sera repris au budget primitif 2008.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,